



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 46 – Semaine du 22 au 26 novembre 2021

En bref

Tunisie :

- Des manifestations éclatent suite aux propos du président sur la loi 38 relative au recrutement dans le secteur public
- Crise des déchets à Sfax : menace d'une grève générale et de désobéissance fiscale de la part de la société civile
- La coordination d'El Kamour ferme la vanne de production de pétrole
- L'indice des prix de l'immobilier au 3^e trimestre 2021 a augmenté de 9% sur un an mais a régressé de 3,7% par rapport au trimestre précédent
- La production industrielle a augmenté de 3,2% au 3^e trimestre 2021 en glissement annuel
- La Tunisie accueillera la première édition du Blockchain Fest le 29 novembre 2021

LE CHIFFRE À RETENIR

+9%

Hausse de l'indice des prix de l'immobilier
au T3 2021 en glissement annuel

Libye :

- L'envoyé spécial des Nations unies en Libye Jan Kubis démissionne à quelques semaines des élections nationales
- Le ministre de l'Industrie annonce l'amendement de certaines lois et réglementations afin de faciliter les investissements bilatéraux, lors de l'inauguration du 1^{er} salon économique « Made in Libya » à Tunis
- L'office libyen du logement et de l'infrastructure déclare n'avoir achevé qu'un tiers des projets prévus avant 2011

Tunisie

- **Des manifestations éclatent suite aux propos du président sur la loi 38 relative au recrutement dans le secteur public**

Lors de sa rencontre avec le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle Nassreddine Nsibi le 19 novembre 2021, le président Kaïs Saïed a assuré que la loi 38 sur le recrutement dans le secteur public ne peut être appliquée dans les circonstances actuelles, précisant que les décrets d'application n'ont pas été publiés et que la partie ayant promulgué cette loi ne cherchait pas à la faire appliquer mais seulement à contenir la colère des jeunes diplômés chômeurs. Il aurait expliqué que la fonction publique ne peut supporter de nouveaux recrutements tenant compte des pressions actuelles. Ces propos ont soulevé plusieurs manifestations dans les gouvernorats de Gafsa, Beja, Kasserine et Sidi Bouzid, et une « journée de colère » contre la suspension de la loi 38 a été organisée le 25 novembre 2021.

Pour rappel, la loi 38-2020 a été adoptée par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) le 13 août 2020 et promulguée par le président Kaïs Saïed le 16 août 2021. Elle concerne les titulaires de diplômes supérieurs au chômage depuis dix ans et plus qui sont inscrits aux bureaux de l'emploi. Elle stipule notamment que « *les titulaires de diplômes supérieurs au chômage depuis dix ans et plus, et qui sont inscrits aux bureaux de l'emploi, soient recrutés dans la fonction publique* ».

- **Crise des déchets à Sfax : menace d'une grève générale et de désobéissance fiscale de la part de la société civile**

Les représentants de la société civile et d'organisations syndicales régionales se sont rassemblés, mercredi 24 novembre 2021 pour convenir d'une réponse commune dans le cas où la situation ne s'améliorerait pas d'ici la semaine

prochaine. Si la crise perdure, les citoyens envisagent de décréter la grève générale et de ne plus s'acquitter de leurs impôts. Depuis plus d'un mois les déchets s'entassent et des affrontements entre militaires, déployés pour protéger les institutions publiques, et citoyens ont éclaté. Lors de manifestations à Agareb, non loin de Sfax, un homme est mort, asphyxié par les gaz lacrymogènes d'après ses proches et des témoins. Un poste de la garde nationale a été incendié le 9 novembre.

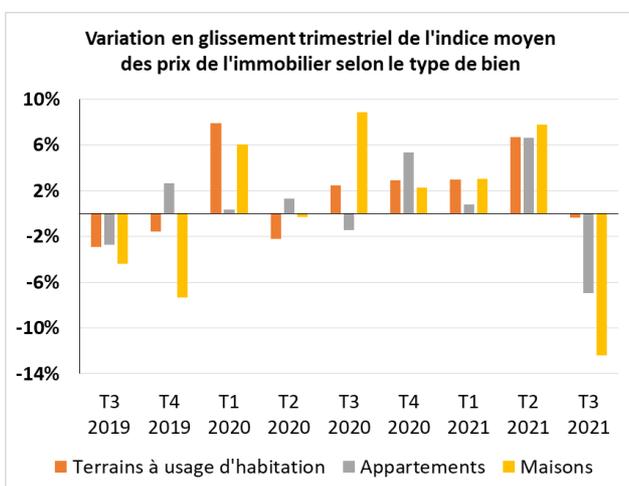
La ville disposait de la deuxième plus grande décharge à ciel ouvert de Tunisie et recevait 80% des déchets du gouvernorat. Créée en 2008 pour une durée d'exploitation de cinq ans, la décharge avait fermé à la fin du mois de septembre 2021 sans qu'aucune infrastructure ne soit prévue pour assurer la continuité de la gestion des déchets de la région. Les détritiques se sont donc accumulés pendant une cinquantaine de jours jusqu'à ce que les autorités soient contraintes de rouvrir la décharge d'Agareb, provoquant la colère des riverains. Par ailleurs, la municipalité du Grand-Sfax a débuté les travaux de construction d'une extension du dépotoir créé provisoirement début octobre.

- **La coordination d'El Kamour ferme la vanne de production de pétrole**

Un an après l'accord d'El Kamour, des jeunes de la région ont à nouveau fermé une vanne de production de pétrole. En 2020, les manifestants de la coordination d'El Kamour avaient fermé pendant près de quatre mois la vanne de pompage du site qui achemine 42% de la production nationale de pétrole et 37% de la production nationale de gaz naturel. Cet épisode avait occasionné 374 M TND (116 M EUR) de pertes selon un communiqué du 11 novembre 2020 du ministère de l'Industrie, des Mines et de la Transition Énergétique. L'accord finalement trouvé avait permis la reprise des activités des entreprises impactées par la fermeture de la vanne dès le 7 novembre 2020. En contrepartie, la coordination avait obtenu i) le recrutement de 1000 agents et cadres au sein de la Société de l'environnement, de plantation et de jardinage de

Tataouine, reconnue en tant que société publique, (ii) l'augmentation du capital de la Société des services du sud et la priorité de l'entreprise dans les nouveaux contrats avec les compagnies pétrolières pour une période de cinq ans renouvelable, (iii) la création de cinq sociétés à participation publique liées aux services pétroliers et à l'exploitation des ressources dans la région et (iv) le versement annuel de 80 M TND (25 M EUR) au Fonds d'investissement et de développement de Tataouine. En perturbant à nouveau la production de pétrole, la jeunesse d'El Kamour entend protester contre l'inaction de l'Etat. Les protestataires appliquent le dernier article de l'accord qui stipule le retour à la situation de blocage dans le cas où les engagements obtenus en 2020 ne se seraient pas concrétisés.

- **L'indice des prix de l'immobilier au 3^e trimestre 2021 a augmenté de 9% sur un an mais a régressé de 3,7% par rapport au trimestre précédent**



Selon l'Institut national de la statistique (INS), l'indice des prix de l'immobilier a diminué de 3,7% en glissement trimestriel (g.t.) au troisième trimestre 2021, après une hausse de 6,8% au T2 2021 et de 2,3% au T1 2021. La baisse des prix de l'immobilier au troisième trimestre a été particulièrement marquée pour les maisons (-12,4%, contre +7,8% au T2 2021), mais les prix de l'immobilier ont également diminué

pour les appartements (-7% en g.t. contre +6,6% le trimestre passé) et dans une moindre mesure pour les terrains à usage d'habitation (-0,4% en g.t. contre +6,7%). **Sur un an, l'indice des prix de l'immobilier a augmenté de +9% en g.a. au troisième trimestre 2021**, tiré principalement par la hausse du prix des terrains à usage d'habitation (12,6%). A l'inverse, le prix des maisons a enregistré une légère régression sur un an (-0,5%). Pour rappel, la hausse de l'indice des prix en 2020 (+5,7%) avait été la plus faible observée depuis la Révolution à l'exception de 2018, où les prix n'avaient augmenté que de +1,7%.

- **La production industrielle a augmenté de 3,2% au 3^e trimestre 2021 en glissement annuel**

Selon les derniers chiffres de l'INS, la production industrielle au 3^e trimestre 2021 a augmenté de 3,2% par rapport 3^e trimestre de 2020. Cette hausse est principalement liée au regain des industries extractives de 30% (+29,9% pour le secteur de l'énergie et +30,6% pour le secteur des mines). Une hausse a également été observée pour les industries mécaniques et électriques (+2,8%) et l'industrie chimique (+13,8%). *Contrario*, l'industrie des produits pétroliers raffinés a enregistré une baisse de 25,8%. **Sur le seul mois de septembre 2021, la production a baissé de 0,7% par rapport à août**, après une augmentation de 2,2% le mois précédent.

- **La Tunisie accueillera la première édition du Blockchain Fest le 29 novembre 2021**

La première conférence hybride nord-africaine sur la blockchain aura lieu à l'hôtel Mövenpick à Tunis le 29 novembre prochain et rassemblera une quarantaine d'experts de la technologie financière et de sa réglementation. L'évènement sera l'occasion de débattre sur la décentralisation de la finance et l'avenir des actifs digitaux.

Libye

- **L'envoyé spécial des Nations unies en Libye Jan Kubis démissionne à quelques semaines des élections nationales**

Le porte-parole des Nations unies Stéphane Dujarric a annoncé le 23 novembre 2021 la démission de l'envoyé spécial des Nations unies en Libye Jan Kubis, moins d'un an après sa prise de fonctions en janvier dernier et à un mois des élections nationales en Libye. La date de départ précise de M. Kubis n'est pas encore connue, mais le porte-parole a indiqué qu'il ne partirait pas dans l'immédiat. Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU avait approuvé le 15 janvier la nomination de Jan Kubis, après 10 mois sans remplacement suite au départ de Ghassan Salamé en mars 2020 pour des raisons de santé et au refus de Nickolay Mladenov de reprendre le poste en décembre 2020.

- **Le ministre de l'Industrie annonce l'amendement de certaines lois et réglementations afin de faciliter les investissements bilatéraux**

La première édition du salon économique tuniso-libyen « Made in Libya » s'est ouverte le 23 novembre 2021 au parc des expositions du Kram. Les représentants de 150 entreprises libyennes se sont déplacés en Tunisie pour y participer. Le salon a vocation à renforcer la coopération industrielle et commerciale entre les pays voisins. Le ministre libyen de l'Industrie et des Minéraux, M. Ahmed Abuhisa, a profité de l'occasion pour annoncer l'assouplissement de réglementations et de textes

législatifs afin de faciliter les investissements entre les deux pays. Il a rappelé l'importance du principe de réciprocité et a conditionné l'entrée sur le marché libyen à l'intégration de citoyens libyens dans les projets entrepris dans le pays.

- **L'office libyen du logement et de l'infrastructure déclare n'avoir achevé qu'1/3 des projets prévus avant 2011**

Selon le directeur de l'office libyen du logement et de l'infrastructure (HIB), Mahmoud Ajaj, à peine un tiers des projets prévus avant 2011 ont été achevés. Sur les 40 Md USD du budget dédiés, seuls 13 Md ont été utilisés. M. Ajaj était l'un des interlocuteurs invités par la Chambre de commerce américaine en Libye (AmCham Libya) à s'exprimer devant une délégation d'entreprises américaines parmi lesquelles Bechtel, Caterpillar, GE, Hill et Pratt & Whitney. Le directeur de l'HIB a rappelé que le gouvernement du premier ministre Dbeibah a joué un rôle significatif dans la reconstruction des infrastructures libyennes grâce à son programme « Reviving Life ». Créé en 2006, l'office a participé à la construction de 79 complexes d'habitation dans 41 villes, soit 250 000 logements dans tout le pays. La reconstruction des infrastructures repose sur des partenariats public/privé et des contrats de sous-traitance avec des entreprises étrangères. M. Ajaj a déclaré qu'un nouveau plan directeur serait introduit pour les villes de Tripoli et de Benghazi. Les projets seraient financés à hauteur de 90% par le secteur privé. Le directeur de l'HIB a également confirmé qu'un groupe d'entreprises égyptiennes a décroché un contrat de 5 Md USD pour l'achèvement d'un 3^e périphérique mais a rappelé que de nouveaux appels d'offres seront ouverts l'an prochain.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Marie Schutz, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>